



BILAN ANNUEL 2022 des contrats d'assurance vie non réglés

(code des assurances, articles A. 132-9-4)

Stock des contrats non réglés au 31 décembre 2022

	NOMBRE DE CONTRATS ayant donné lieu à instruction/recherche par l'entreprise d'assurance	NOMBRE D'ASSURÉS centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès	MONTANT ANNUEL (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés	NOMBRE de contrats classés «sans suite» par l'entreprise d'assurance	MONTANT ANNUEL des contrats classés «sans suite» par l'entreprise d'assurance
Année 2022	29	637	57 660 831,81 €	72	1 792 187,29 €

Quelques explications :

- Dans le cadre des dispositifs Agira 1 et Agira 2, à fin 2022, il reste 29 contrats non réglés issus du stock de contrats d'assurance vie GMF dont l'assuré a été identifié comme décédé au 30/06/2022.
- GMF a classé « sans suite » 72 contrats (pour un montant de 1 792 187,29 €) pour lesquels les recherches effectuées en 2022 n'ont pas abouti.



BILAN ANNUEL 2022 des contrats d'assurance vie non réglés

(code des assurances, articles A. 132-9-4)

Bilan de l'application des dispositifs «Agira 1» et Agira 2»

ANNEE	MONTANT ANNUEL et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2)	NOMBRE DE CONTRATS réglés et montant annuel (article L. 132-9-2)	NOMBRE DE DÉCÈS CONFIRMÉS d'assurés/nombre de contrats concernés/montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3	MONTANT DES CAPITAUX intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires/nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3
2022	contrats : 103 montant : 5 579 643,35 €	contrats : 74 montant : 3 245 266,51 €	assurés : 279 contrats : 310 montant : 12 067 750,73 €	contrats : 128 montant : 6 780 993,99 €
2021	contrats : 136 montant : 8 595 134,03 €	contrats : 123 montant : 8 457 399,36 €	assurés : 190 contrats : 220 montant : 10 760 644,02 €	contrats : 161 montant : 9 106 191,67 €
2020	contrats : 141 montant : 8 479 384,32 €	contrats : 127 montant : 8 205 356,26 €	assurés : 211 contrats : 246 montant : 11 071 521,89 €	contrats : 205 montant : 10 231 775,53 €
2019	contrats : 111 montant : 4 912 989,59 €	contrats : 103 montant : 4 749 986,06 €	assurés : 194 contrats : 225 montant : 8 150 159,25 €	contrats : 185 montant : 7 393 401,80 €
2018	contrats : 94 montant : 4 510 400,58 €	contrats : 87 montant : 4 262 078,97 €	assurés : 178 contrats : 209 montant : 9 177 067,74 €	contrats : 172 montant : 8 323 130,41 €
2017	contrats : 138 montant : 8 774 270,90 €	contrats : 134 montant : 8 736 535,20 €	assurés : 158 contrats : 174 montant : 3 968 200,95 €	contrats : 128 montant : 3 598 414,17 €

Suite à la loi du 15 décembre 2005 (portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'assurance), toute personne peut s'adresser à l'organisme Agira dans le but de vérifier si elle est bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie auprès d'organismes d'assurance (dispositif dit «Agira 1»).

Depuis la loi du 17 décembre 2007 permettant la recherche des bénéficiaires des contrats d'assurance vie non réclamés et garantissant le droit des assurés, les sociétés d'assurance doivent rechercher activement les bénéficiaires d'un contrat d'assurance vie lorsque l'assuré est décédé, afin de leur verser les capitaux qui leur reviennent. Les organismes représentatifs des assurances sont autorisés à consulter, par l'intermédiaire de l'AGIRA⁽¹⁾, le répertoire national de l'INSEE relatif aux personnes décédées, ce qui leur permet d'identifier le décès des assurés dont ils n'auraient pas été informés par l'entourage (dispositif dit «AGIRA2»).

(1) AGIRA : Association pour la Gestion des Informations sur le Risque d'Assurance - 1, rue Jules Lefebvre - 75431 PARIS Cedex 09 - <http://www.agira.asso.fr>

GMF Vie - Société anonyme au capital de 189 208 768 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise - Siège social : 1, rue Raoul Dautry, CS40003, 95122 Ermont Cedex
Téléphone : 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) - Internet : www.gmf.fr